

# ACTION URGENTE

DOCUMENT PUBLIC

ÉFAI – 000638 – ASA 43/010/00AU 303/00

Avertissement : Amnesty International défend des individus sans prendre position ni sur leurs idées ni sur les organisations auxquelles ils pourraient adhérer.

SALOMON

## CRAINTES POUR LA SÉCURITÉ

Duran Angiki (journaliste), sa femme et leurs trois enfants  
Dykes Angiki (oncle de Duran Angiki), sa femme et leurs sept enfants

Londres, le 28 septembre 2000

Le journaliste de renom Duran Angiki et sa famille ont été menacés à maintes reprises par un groupe armé d'opposition ; ils sont en grand danger.

Duran Angiki et son oncle, Dykes Angiki, ont reçu plusieurs appels téléphoniques menaçants du porte-parole de la *Malaita Eagle Force* (MEF, Force de l'aigle de Malaita), l'avocat Andrew Nori. Ce dernier a informé Duran Angiki que des membres de la MEF étaient à sa recherche et que sa femme, ses enfants et d'autres proches, dont la famille de son oncle Dykes Angiki, étaient également en danger.

Le journaliste, qui travaille dans la capitale Honiara, a rendu compte du conflit ethnique qui secoue le pays et du rôle joué dans ce conflit par les groupes armés d'opposition. Il a affirmé récemment dans un document publié par l'agence de presse en ligne du Pacifique *Pasifik Nius* qu'Andrew Nori avait été payé par le gouvernement des îles Salomon pour avoir rendu des services d'ordre juridique à la MEF. Le 27 septembre, Andrew Nori a demandé que Duran Angiki revienne publiquement sur sa déclaration et qu'il s'excuse dans un délai d'une semaine d'avoir diffusé une telle information.

Deux journalistes du *Solomon Star*, proche de la MEF, auraient fui Honiara au cours des dernières semaines après avoir été menacés par le groupe armé.

## INFORMATIONS GÉNÉRALES

La *Malaita Eagle Force* (MEF, Force de l'aigle de Malaita) est un groupe paramilitaire qui bénéficie du soutien de certains services de la police. La MEF a organisé un coup d'État en juin 2000, contraignant le Premier ministre à démissionner et le Parlement à former un nouveau gouvernement. Le nouveau Premier ministre a promis d'étudier la possibilité d'une amnistie en faveur des groupes armés impliqués dans le conflit, afin d'encourager l'instauration d'un cessez-le-feu.

Depuis lors, les groupes représentatifs de la société civile et les journalistes, qui ont mis en garde l'opinion publique contre le projet d'amnistie générale au profit des groupes paramilitaires ayant commis des atteintes aux droits humains, n'ont cessé d'être menacés et attaqués par la MEF (voir l'AU 282/00 - ASA 43/008/00 du 13 septembre 2000).

Toutes les parties au conflit interethnique que connaissent les îles Salomon se sont rendues coupables d'atteintes aux droits humains et, jusqu'à présent, les responsables de ces agissements ont bénéficié d'une impunité quasi totale. Amnesty International est tout particulièrement préoccupée par les violations de l'article 3 commun aux quatre Conventions de Genève, qui interdit aux gouvernements comme aux groupes armés de torturer ou de tuer délibérément les civils ne participant pas aux hostilités, de prendre des otages ou de porter atteinte aux personnes qui ont été blessées, capturées ou qui cherchent à se rendre.

## ACTION RECOMMANDÉE : télex / aérogramme / lettre par avion / fax (en anglais ou dans votre propre langue) :

- dites-vous préoccupé par le fait que la *Malaita Eagle Force* (MEF, Force de l'aigle de Malaita) a menacé Duran Angiki, sa famille et d'autres journalistes parce qu'ils avaient exercé de manière pacifique leur droit à la liberté d'expression, d'association et de réunion ;
- exhortez les dirigeants de la MEF à condamner publiquement et sans équivoque tous les actes de violence ou d'intimidation à l'encontre des civils, y compris les journalistes ;
- appelez les dirigeants de la MEF à mettre immédiatement un terme aux attaques contre des personnes ne participant pas directement aux hostilités.

**Appels au Premier ministre :**

- déclarez-vous inquiet au vu des menaces qui ont été proférées par des membres de la MEF contre Duran Angiki, sa famille et d'autres journalistes ;
- demandez instamment au gouvernement de condamner publiquement tous les actes de violence ou d'intimidation à l'encontre des civils, et de faire tout ce qui est en son pouvoir pour protéger Duran Angiki, sa famille et les autres journalistes contre de telles attaques.

**APPELS À :**

Dirigeants de la Force de l'aigle de Malaita :

Malaita Eagle Force Command

Andrew Nori & Lesley Kwaige

Bridge Lawyers, Barristers & Solicitors

PO Box 821

Honiara

Îles Salomon

**Fax** : 677 20195

**Formule d'appel** : Dear Mr. Nori and Mr. Kwaige /

Messieurs,

**Premier ministre :**

The Hon. Mannaseh Sovagare MP

Prime Minister

Office of the Prime Minister

PO Box G1

Honiara

Îles Salomon

**Télégrammes** : Prime Minister, Îles Salomon

**Fax** : 677 26088 / 25470

**Formule d'appel** : Dear Prime Minister, / Monsieur le

Premier ministre,

**COPIES aux représentants diplomatiques des îles Salomon dans votre pays.**

**PRIÈRE D'INTERVENIR IMMÉDIATEMENT APRÈS LE 9 NOVEMBRE 2000, VÉRIFIEZ AUPRÈS DE VOTRE SECTION S'IL FAUT ENCORE INTERVENIR. MERCI.**

---

*La version originale a été publiée par Amnesty International, Secrétariat international, 1 Easton Street, Londres WC1X 0DW, Royaume-Uni. Seule la version anglaise fait foi. La version française a été traduite et diffusée par les Éditions Francophones d'Amnesty International - ÉFAI -*